Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2025 - 14435 - 2017 B 01896 - 830 607 347 - ABCI

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N° 15948*07

Désignation de l'entreprise	Eurl ABCI		Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	10 BIS AVENUE DE LA VERTONNE	44120 VERTOU	
SIRET	8 3 0 6 0 7 3 4 7 0 0 0 3 6		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent * 12	

Exercice N clos le 31 12 2024

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	126 847	030 100 700	26 147
	Immobilisations financières * (1)		040	4 340	042	4 340
	Total I (5)		044	131 187	048 100 700	30 487
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	46 435	052	46 435
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	3 377	066	3 377
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	206 022	070	206 022
		Autres * (3)	072	30 017	074	30 017
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	195	086	195
	Charges constatées d'avance *		092	4 557	094	4 557
	Total II		096	290 602	098	290 602
	Total général (I + II)		110	421 789	112 100 700	321 089

PASSIF

		Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 5 000
	Ecarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126 500
	Réserves réglementées *	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 70 334
	Report à nouveau	134
	Résultat de l'exercice	136 -166 025
	Subventions d'investissement	137
	Provisions réglementées	140
	Total I	142 -90 191
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 110 830
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164 8 544
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 142 176
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 29 732)	172 147 656
	Comptes courants d'associés	173
	Autres dettes	175 2 073
	Produits constatés d'avance	174
	Total III	176 411 279
	Total général (I + II + III)	180 321 089

Déposé au Greffe le 02 JUIL. 2025 sous le N° 14435 RCS N° 17B1896

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	2 700
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 551
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 000

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA © ISACOMPTA

RL

EXEMPLAIRE GREFFE VERSION 2 QUI ANNULE ET REMPLACE

EURL ABCI
EURL au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 10 BIS AVENUE DE LA VERTONNE 44120 VERTOU
RCS n°830607347- RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le 24 juin 2025, à 09 h 00, le soussigné M LEGRAND Richard, associé unique de la société EURL ABCI dont le siège social est situé à 10 BIS AVENUE DE LA VERTONNE 44120 VERTOU a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par Monsieur LEGRAND Richard.

Le Président constate que :

Sont présents :
- Monsieur LEGRAND Richard, propriétaire de 50,00 parts, représentant 50,00 voix, Gérant de la société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.
Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :
- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31/12/2024.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération de la Gérance
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

RL

Décision N° 2 - Affectation du résultat

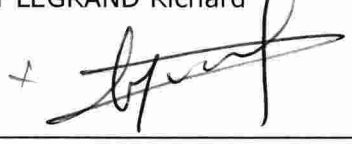
L'Assemblée décide d'affecter ce déficit de la manière suivante :
- Imputation de 70 334,18 € sur le poste "Autres réserves" ;
- Le solde, soit 95 690,56 €, est affecté au report à nouveau.
Ainsi, le compte « Report à nouveau » présentera un solde déficitaire de
–95 690,56 € à l'issue de cette affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des exercices précédents.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associé unique du 24/06/2025.

Signature de la Gérance :

Monsieur LEGRAND Richard



RL